

MÉTRO LIGNE 11. Le chantier pour le creusement de la station Montreuil-Hôpital débute en octobre

La construction de la station de métro Montreuil-Hôpital démarre en octobre. Lors d'une réunion publique, le 11 septembre, la RATP a présenté ces travaux qui nécessitent la fermeture du boulevard de la Boissière à partir du 2 octobre.

Si l'avancée du chantier peut susciter des questions et des inquiétudes légitimes auprès des riverains du quartier, les avantages en termes de confort et de mobilité que va apporter le prolongement de la ligne 11 l'emportent largement dans les sentiments » : chargé d'information de proximité à la RATP, Didier Boyer est ici l'homme clé des relations avec les habitants. Sa mission a été concentrée sur les futures stations « La Dhuis » et « Montreuil-Hôpital ». Si les travaux de génie civil sont déjà en cours pour la station La Dhuis, ils vont démarrer ce 2 octobre pour celle de Montreuil-Hôpital. Cette première étape portera sur le creusement des murs dans le sol en appliquant la technique des « parois moulées » : des murs en béton armé moulés dans le sol, puis sur l'aménagement des quais et des salles d'échanges.

La station comportera deux accès : l'un, principal, à l'angle du boulevard de la Boissière et de la rue des Saules-Clouet, l'autre à proximité de l'entrée du Centre hospitalier inter-communal André-Grégoire. La réalisation de ce chantier



Le boulevard de la Boissière, fermé à la circulation à partir du 2 octobre, accueillera l'un des deux accès de la station.

va nécessiter la fermeture du boulevard de la Boissière entre le croisement avec la rue des Saules-Clouet et l'entrée piétonne de l'hôpital. Une déviation sera mise en place durant les travaux. Les bus 102, 301 et 545 emprunteront tous l'avenue Fernand-Lamaze mais garderont la même cadence sans gêner d'encombrement. Pour ce faire, le fonctionnement du carrefour entre le boulevard Aristide-Briand

et l'avenue Léo-Lagrange va être modifié et des feux tricolores vont y être installés. C'est là que se mettra en place la déviation. « La municipalité a travaillé en lien avec la RATP, qui finance les travaux sur les carrefours », précise Amandine Vermersch, chef de projet Espace public à la Ville. Même chose pour le carrefour entre la rue de Romainville et l'avenue Fernand-Lamaze. Là encore, des feux de signalisation

vont permettre de fluidifier la circulation. Les travaux sur cette avenue se poursuivront tout au long du mois de septembre. Elle ne pouvait en effet absorber les flux générés par la déviation des bus et le passage des camions durant les travaux du métro. ■

À SAVOIR

Pour s'informer sur le chantier : www.prolongementligne11est.fr
Didier Boyer : tél. 07 77 23 16 28 – 01 58 76 14 28 – didier.boyer@ratp.fr

3 QUESTIONS À

Didier Boyer

Chargé d'information de proximité à la RATP

Quelle est votre mission ?

Je suis l'interface entre le chantier et les personnes ou institutions concernées. Je réponds aux interrogations des riverains et du public institutionnel sur les travaux concernant les stations Montreuil-Hôpital et La Dhuis.

Quelles sont les plus fortes préoccupations des riverains ?

La durée du chantier et les impacts sur leur environnement. Mais, en général, ils se montrent très satisfaits de voir le projet aboutir.

Comment répondez-vous aux craintes de dégradation sur l'habitat environnant ?

Avant d'entreprendre un chantier, la RATP saisit le tribunal administratif qui nomme un expert judiciaire pour réaliser un état des lieux et assurer la pérennité des bâtiments.

12 750

C'est le nombre d'habitants qui seront desservis par la station de métro Montreuil-Hôpital, dans un périmètre de 600 mètres, à partir de fin 2022.

Un projet de 1,3 milliard d'euros

Au total, six nouvelles stations vont être créées sur les six kilomètres de prolongement de la ligne 11 : Serge-Gainsbourg, Place-Carnot (le nom n'est pas définitif), Montreuil-Hôpital, La Dhuis, Côteaux-Beauchair et Rosny-Bois-Perrier. Cette réalisation représente un investissement de 1,084 milliard d'euros financés par la région Île-de-France (46 %), la Société du Grand Paris (28 %), l'État (20 %) et le département de la Seine-Saint-Denis (6 %). À cette somme s'ajoutent 214 millions d'euros pour l'adaptation et la modernisation de la ligne existante, soit un coût total de 1,3 milliard d'euros. Le calendrier pour la mise en service de ces nouveaux équipements prévoit celle-ci pour fin 2022.